

MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE

DIRECTION GENERALE DES MINES

RAPPORT ANNUEL 2019

*Direction des Données, de la Régulation et du
Suivi de la Commercialisation*

Rédaction : OLOWI Christian

24/01/2020

Table des matières

INTRODUCTION	2
1. DE LA MISSION ASSIGNEE A LA DIRECTION DES DONNEES, DE LA REGULATION ET DU SUIVI DE LA COMMERCIALISATION.....	2
2. DES OBJECTIFS ET RESULTATS RELATIFS AUX TROIS SERVICES POUR L'ANNEE 2019	3
2.1. Le Service du Fichier Minier.....	3
2.1.1. Des attributions du Service du Fichier Minier.....	3
2.1.2. Les objectifs 2019.....	3
2.1.3. Résultats obtenus	4
2.2. Le Bureau d'Evaluation et du Contrôle de Diamant et Or (BECDOR).....	6
2.2.1. Des attributions du BECDOR.....	6
2.2.2. Des activités et perspectives du BECDOR pour l'année 2019.....	6
2.2.3. Prévision 2019 des exportations des diamants bruts des cinq(05) zones conformes PK et d'Or.....	7
2.2.4. De la formation des Experts Evaluateurs	8
2.2.5. Des contrôles et du suivi de la production (traçabilité)	9
2.2.6. Des résultats des exportations officielles 2019 d'Or et de diamants bruts.....	10
2.2.7. interprétation des résultats des exportations par rapport aux prévisions.....	14
2.3. Centre de Gestion des Informations Géo-scientifiques et des Statistiques Minières... 	15
2.3.1. Rappel des attributions du Service	15
2.3.2. Les objectifs à atteindre pour l'année 2019.....	16
2.3.3. Résultats obtenus	16
3. DES INITIATIVES POUR LA REDYNAMISATION DES ACTIVITES AU SEIN DE LA DIRECTION DES DONNEES, DE LA REGULATION ET DU SUIVI DE LA COMMERCIALISATION ET CONSTATS. 	17
4. SUGGESTIONS.....	17
CONCLUSION :	18
ANNEXES.....	19

INTRODUCTION

Conformément aux attributions relatives au fonctionnement des trois services qui composent la **Direction des Données, de la Régulation et du Suivi de la Commercialisation**, un Plan de Travail Annuel au titre de l'année 2019 a été élaboré et a servi de support technique dans l'exécution des activités et tâches programmées pour chaque service.

Ainsi, ce rapport tient ressortir toutes ces activités listées, et montrer les résultats par service en fin d'exercice 2019. L'analyse et l'interprétation de ces résultats permettront d'apprécier la performance de chaque service et envisager des réformes et/ou redéfinir de nouvelles stratégies pour une nouvelle dynamique de fonctionnement de cette Direction inscrite dans la politique de développement du secteur minier.

1. DE LA MISSION ASSIGNEE A LA DIRECTION DES DONNEES, DE LA REGULATION ET DU SUIVI DE LA COMMERCIALISATION.

La Direction des Données, de la Régulation et du Suivi de la Commercialisation a pour mission de :

- Engranger toutes les données relatives au secteur minier et d'assurer la régulation et le suivi de la collecte et de la commercialisation des pierres et métaux précieux ou semi précieux et autres substances minérales.

Elle est placée sous la responsabilité d'un Directeur.

Le Directeur des Données, de la régulation et du Suivi de la Commercialisation a pour attributions de :

- Animer, coordonner, superviser et évaluer les activités des services placés sous sa responsabilité ;
- Assurer l'expertise et l'évaluation des pierres, métaux précieux et semi précieux ;
- Assurer le prélèvement des quotes-parts des taxes et redevances revenant au Ministère ;
- Veiller à la traçabilité des produits miniers ;
- Etudier et traiter les demandes d'agrément à délivrer aux personnes participant à la commercialisation des substances minérales ;
- Centraliser, conserver et mettre à disposition les données géo scientifiques ainsi que les statistiques de production et de commercialisation ;
- Dresser un rapport périodique des activités de la Direction.

La Direction des Données, de la Régulation et du Suivi de la Commercialisation comprend :

- Un Service du Fichier Minier ;
- Un Bureau d'Evaluation et de Contrôle de Diamant et Or ;
- Un Centre de Gestion des Informations Géo Scientifiques et des Statistiques Minières.

2. DES OBJECTIFS ET RESULTATS RELATIFS AUX TROIS SERVICES POUR L'ANNEE 2019

2.1. Le Service du Fichier Minier

Le Service du Fichier Minier, beaucoup plus technique , avec une mission très délicate, est la principale porte d'entrée des acteurs comme Agents Collecteurs et agents Acheteurs des bureaux d'achat import-export dans le circuit de la commercialisation des pierres, métaux précieux et semi-précieux produits sur toute l'étendue du territoire centrafricain. Dans le cadre d'enquête de moralité de ces acteurs, il est appuyé par l'Unité Spéciale Anti-Fraude (USAF) selon les procédures prévues par les dispositions réglementaires auprès des services compétents de la police judiciaire. Ce service est tenu par Mlle ***MBALACPO YAGBA Prudence Catherine Lilie***.

2.1.1. Des attributions du Service du Fichier Minier

Nous tenons rappeler que les attributions du service du Fichier Minier sont les suivantes :

- Enquêter et faire enquêter sur la moralité des candidats à la profession des agents collecteurs d'or et de diamants bruts, des acheteurs agréés des bureaux d'achat,
- Traiter toutes les demandes d'agrément relatives à la collecte et à la commercialisation de diamants bruts, de l'or et des autres substances minérales ;
- Emettre les avis techniques, relatifs à la demande d'octroi ou de renouvellement d'agrément des bureaux d'achat ;
- Contrôler les investissements des agents collecteurs étrangers et les bureaux d'achat pour le paiement, conformément au Code Minier ;
- Emettre les projets d'avis d'encaissement aux agents collecteurs et aux collecteurs pour le paiement de leurs patentes ;
- Assurer la vente de carnets d'identité d'agents collecteurs ;
- Veiller à la mise à jour du fichier minier ;
- Dresser un rapport périodique des activités du service.

2.1.2. Les objectifs 2019

Avec la reprise des exportations en 2016, l'espoir d'une grande extension des zones vertes par le PK en 2019 et le retour de nombreux réfugiés, acteurs du secteur grâce aux efforts de pacification et une remarquable avancée de la cohésion sociale dans les zones minières du sud-ouest, une projection d'agréer « ***180 Agents Collecteurs en 2019*** » a été faite, si l'administration doit rigoureusement tenir compte :

- du critère lié à la performance de ces acteurs ;
- la moralité dans les activités de collecte.

Ce chiffre a été dépassé par rapport à certaines indulgences, et aussi à cause de la perturbation du marché international et intérieur, qui souffre de manque de disponibilité des structures crédibles et surtout de l'absence de grandes structures d'achat à l'exemple de BADICA, SODIAM et autres dans les beaux vieux temps..

L'archivage en fichier électronique de quelques pièces des dossiers d'agrément des Agents Collecteurs et Acheteurs des Bureaux d'achat import-export des diamants et or est aussi l'une des activités retenues. Cette activité a été un succès grâce à la contribution de deux (02) cadres Ingénieurs, à savoir Messieurs **N'GAMBESSO BERI WESSAMBO Clément** et **LIPIA Apollinaire**, que la Direction avait sollicité. Autres tâches additionnelles est de prendre en compte la collecte, le traitement et l'harmonisation des données techniques de tous les services du Département.

Une campagne de sensibilisation, dont certains objectifs spécifiques est la création ou la redynamisation des associations régionales des agents collecteurs a été inscrite comme principale activité inhérent au bon fonctionnement dudit service. Le résultat recherché est de prendre de la hauteur pour une motivation de la bonne collaboration et la fiabilité dans le partage des informations relatives aux statuts des collecteurs.

2.1.3. Résultats obtenus

Pour l'exercice 2019, le Service du Fichier Minier a enregistré 205 Agents Collecteurs agréés pour :

- 15 nouvelles candidatures validées;
- 190 renouvellements.

La répartition du nombre des agents collecteurs agréés en 2018 et 2019 par nationalité et genre est résumée dans le tableau ci-dessous :

Nationalités	Année 2018			Année 2019		
	Genre		Total	Genre		Total
	Homme	Femme		Homme	Femme	
Américaine	0	0	0	1	0	1
Britannique	2	0	2	1	0	1
Belge	1	0	1	1	0	1
Centrafricaine	171	2	173	156	1	157
Chinoise	1	0	1	1	0	1
Congolaise	1	0	1	0	0	0
Gambienne	1	0	1	0	0	0
Indienne	1	0	1	0	0	0
Libanaise	23	0	23	22	0	22
Malienne	2	0	2	1	0	1
Mauritanienne	17	0	17	15	0	15
Nigérienne	3	0	3	3	0	3
Sénégalaise	0	0	0	1	0	1
Sierra Léonaise	0	0	0	1	0	1
Tchadienne	1	0	1	1	0	1
TOTAL	224	2	226	204	1	205

Les répartitions des effectifs par région minière se présentent comme suit :

Répartition par Direction Régionale le nombre des Agents Collecteurs Agréés 2019

N°	Régions	Nombre Collecteurs répertoriés
1	Direction régionale N°1	36
2	Direction régionale N°2	137
3	Direction régionale N°3	11
4	Direction régionale N°4	0
5	Direction régionale N°5	4
6	Direction régionale N°6	1
7	Bangui	16
Total		205

Source : Service du Fichier Minier

NB : En effet, les Agents collecteurs ayant déclarés leur résidence à Bangui sont codifiés comme appartenant dans la « **Direction Régionale N°7** » de façon virtuelle.

Le paiement des patentes de ces 205 Agents Collecteurs a généré **133 337 000 Frs CFA (Cent trente-trois millions trois cent trente-sept mille francs CFA)**.

La vente des carnets d'identification relative à ce nombre a alimenté les recettes à hauteur de **1 025 000Frs CFA (un million vingt-cinq mille francs CFA)**.

En ce qui concerne la sensibilisation des acteurs au retour dans la chaîne légale du commerce de nos pierres et métaux précieux, tel que défini par les dispositions réglementaires, deux rencontres élargies, avec l'appui du Projet DPAM, ont été organisées à Berberati et Carnot respectivement en dates du 10 et 11 juin 2019. Cela s'inscrivait dans une procédure d'urgence, suite au constat alarmant fait sur le commerce de diamants et or, gangrené par la fraude avec les « transactions des ventes collecteur-collecteur » devenues tourbillonnaires et nébuleuses avec des portes de sortie qui échappent au contrôle de l'administration minière. Face à cette situation, un rappel au respect des dispositions de la Loi a été lancé à l'endroit des acteurs du secteur, faisant suite aux campagnes d'intoxication savamment organisées, visant à mettre davantage en difficulté la chaîne des valeurs du circuit de la commercialisation d'or et de diamants dont le circuit légal est durement affecté par la crise militaro-politique. L'occupation de grandes zones de production dans l'est du pays par les bandes armées est un bel exemple d'un grand défi auquel la politique de relance des activités de commercialisation doit s'attaquer. Par conséquent, tout ceci doit rentrer dans le cadre d'une grande campagne de sensibilisation et des efforts soutenus du Département en charge des mines pour la prise en compte des productions issues de cette partie du pays dans le circuit légal.

2.2. Le Bureau d'Evaluation et du Contrôle de Diamant et Or (BECDOR).

Porte de sortie de toutes les exportations légales de la production nationale des pierres, métaux précieux et semi-précieux produits sur toute l'étendue du territoire, il est placé sous la supervision d'un Chef de Service, dont le terme beaucoup plus employé est « **Principal du BECDOR** », c'est-à-dire Expert Evalueur Principal. Ce service est composé, de neuf (09) Experts évaluateurs (Directeurs Général des Mines compris). Pour l'exercice 2019, les fonctions de l'Expert Principal du BECDOR sont assumées par Monsieur **PISSINGA Jean-Baptiste**.

2.2.1. Des attributions du BECDOR.

Les attributions de ce service sont les suivantes :

- Expertiser et évaluer les diamants bruts, taillés, de l'or et autre pierre et métaux précieux destinés à l'exportation et des produits de saisie opérée par l'USAF et ;
- Elaborer et établir la documentation et la réglementation relative à la commercialisation et l'exportation des pierres et métaux précieux ;
- Veiller à la traçabilité des produits miniers par :
 - L'exploitation et le suivi des bordereaux d'achat des bureaux d'achat import-export (BAIE) et des collecteurs ;
 - Le contrôle des diamants bruts et visas des carnets des collecteurs à l'arrivée et au départ de Bangui ;
- Organiser les procédures d'exportation des produits miniers en émettant des avis d'encaissement, des taxes et droit à l'exportation et de s'assurer du recouvrement ;
- Contrôler la mise en caissette des produits d'exportation après expertise et évaluation, et la pose des celées sur les caissettes ;
- S'assurer du prélèvement des quotes-parts et redevances revenant au département ;
- Escorter les caissettes depuis le bureau d'expertise jusqu'à l'aéroport où il est procéder au dernier contrôle des celées ;
- Fournir des données pour l'établissement des statistiques des diamants bruts et or ;
- Initier un programme de formation continue des Experts évaluateurs

2.2.2. Des activités et perspectives du BECDOR pour l'année 2019

- Mise en application de la nouvelle fiche de transfert ;
- Information et sensibilisation des Acteurs Miniers sur les procédures des transferts des colis des zones conformes au BECDOR ;
- Coordination et suivi des activités des transferts avant, pendant et après ;
- Mise à disposition BECDOR la liste des Collecteurs établie par le Fichier Minier ;

- Création d'une base de données harmonisée sur les transferts et les saisies au niveau du BECDOR pour fin utile ;
- La révision de la valeur mercuriale surtout en ce qui concerne les diamants d'industriel ;
- L'Equiperment du service en petits matériels de travail et des substances de test d'or ;
- Mise en application de nouvelle feuille et fiche d'exportation ;
- Organisation d'une réunion d'urgence avec les acteurs habilités à exporter;
- Ouverture obligatoire des centres secondaires en respect du code minier;
- Reconduction de la valeur minimale après toilettage des Bureaux d'Achat;
- Envoi des statistiques de 2018 a tous les acteurs habilités à exporter ;
- Réactualisation de la note de mise en demeure suivi des pénalités;

2.2.3. Prévision 2019 des exportations des diamants bruts des cinq(05) zones conformes PK et d'Or

Selon le Plan de Travail Annuel de la Direction des Données, de la Régulation et du Suivi de la Commercialisation, une prévision concernant les deux (02) substances citées, basée sur des hypothèses et indicateurs vérifiables avait été adoptée et présentée comme suit :

a) De la prévision des exportations de diamants bruts des cinq zones conformes du PK dans le sud-ouest

Nombre Exportations prévu	Volume Prévisionnel (en carat)	Valeur Taxable estimée (en F CFA)	Taux des Taxes appliqué	Valeurs des Taxes et Impôts perçu (en F CFA)	Valeur moyenne au carat (en F CFA)
15	50 000	4 250 000 000	6,75%	286 875 000	85000

➤ Hypothèses

La base de la prévision de l'année 2019 repose sur :

- les données d'exportation des trois dernières années (2016-2018) ;
- l'autorisation d'exporter le reliquat du stock pile 2013 à 2016, qui se chiffre à **20250,73 carats**, représentant le total des Bureaux d'Achat **SODIAM, SUD AZUR et BADICA** ;
- l'exportation de la production prévisionnelle de **30000 carats** de l'année 2019, suite à l'amélioration de sécurité dans les 5 zones déclarées vertes, et passage progressif des 11 autres sous-préfectures dites prioritaires aux zones vertes ;
- l'allègement de procédures de validation des documents d'exportation par le PK International ;

- la sensibilisation des Bureaux d'Achat à rouvrir ou ouvrir leurs centres secondaires d'achat dans les zones vertes ;
- l'accentuation du contrôle de tous les acteurs miniers habilités à exporter leurs produits ;
- reconduction de la valeur minimale à l'exportation.

b) De la prévision officielle d'or produit sur le territoire

Nombre Exportations prévu	Volume Prévisionnel (en gramme)	Valeur Taxable estimée (en F CFA)	Taux des Taxes appliqué	Valeurs des Taxes et Impôts perçu (en F CFA)	Valeur moyenne au gramme (en F CFA)
50	250 000	4 125 000 000	5,25%	216 562 500	16500

➤ Hypothèses

Pour ce qui est de l'or, la prévision est basée sur :

- les données des réalisations de l'année 2018 ;
- la sensibilisation et encadrement des artisans miniers et les Coopératives travaillant avec les partenaires étrangers sur la notion du patriotisme et de l'Intérêt général ;
- l'accentuation du suivi et contrôle de tous les acteurs miniers habilités à exporter leurs produits de passer que par les canaux prévus par les textes régissant le secteur.
- l'intensification des contrôles auprès des sociétés et les coopératives minières qui développent des exploitations semi-mécanisées en fusion avec leurs partenaires;

2.2.4. De la formation des Experts Evalueurs

Dans ce cas de figure, le Projet GODICA dans le cadre du renforcement de la gouvernance dans les secteurs de l'extraction artisanale du diamant et de l'or en RCA a proposé une offre de renforcement de capacité des experts évaluateurs, mais qui doit prendre en compte l'évolution du marché international. L'objectif est de cadrer l'évaluation des colis avec les prix internationaux du marché, car la sous-évaluation systématique de certaines pierres, notamment les grosseurs et autres pierres rares, non seulement constitue un manque à gagner pour l'Etat, mais occasionne aussi des problèmes aux bureaux d'achat qui doivent justifier leur investissement initial, la différence créant souvent un doute chez les banquiers de Belgique ou d'Israël.

L'activité proposée vise donc à guider la Direction de la Commercialisation, au sein de laquelle est logée le BECDOR, vers une meilleure compréhension du marché international du diamant. La cible de l'activité ne sera pas la connaissance en gemmologie des experts mais le barème utilisé par ces experts, qui est la « mercuriale ». GODICA a promis contracter pendant les quelques années du projet, un abonnement au « **Rapaport Diamond Report** » et accompagner la Direction de la Commercialisation

sur sa lecture et sa compréhension, en aidant ses cadres à reformuler la mercuriale en fonction des prix du marché. L'objectif sera d'établir un processus de mise à jour qui durera plus longtemps que le cycle du projet. Durant ce processus, il est attendu que le Ministère des Mines et de la Géologie établisse officiellement l'ouverture d'un nouveau service au sein de la Direction de la Commercialisation qui resterait en charge de la mise à jour régulière de la mercuriale. Le modèle choisi suivra l'exemple de l'Angola ou de la Sierra Leone qui contractualiseront leurs services d'évaluation et de mise à jour des prix du marché auprès d'un bureau d'étude international spécialisé en diamant brut, selon le résultat des réflexions.

2.2.5. Des contrôles et du suivi de la production (traçabilité)

Des résultats escomptés pourront être atteints que si un bon suivi de contrôle de production s'effectue à l'endroit des coopératives et sociétés en activité d'exploitation auxquels les Permis d'Exploitation Semi-Mécanisés ont été attribués. Il s'avère qu'un grand nombre des partenaires exploitants du secteur évitent de se faire contrôler et ne déclarent pas leur production. Ils utilisent d'autres canaux pour écouler leur production sur le marché international avec la bénédiction de certains Agents de l'Etat prenant place dans des dispositifs qui travaillent en réseau, depuis certains services administratifs jusqu'aux agents au niveau de nos frontières **(aéroport et les couloirs souvent identifiés qui connectent la RCA avec ses pays voisins)**.

L'USAF, principal organe de contrôle et de répression de la fraude minière paraît inefficace. D'après certaines sources, un grand nombre de partenaires agréés pour faire le commerce des pierres, métaux précieux et semi-précieux font des transactions illicites des substances collectées.

En effet, selon la programmation qui a été faite dans le plan de travail annuel, il a été prévu de faire deux (2) missions de sensibilisation et de contrôles d'envergure aux mois de mai et novembre de chaque année dans nos zones minières déclarées conformes et prioritaires, en vue d'appuyer les actions des collaborateurs des Directions et Services régionaux. Ces contrôles ont pour principal objectif de vérifier l'authenticité des documents de traçabilité des agents collecteurs, les coopératives et sociétés minières en activités d'exploitation en vue d'un rappel à l'ordre, mais aussi, de chercher à avoir un aperçu sur le volume de production enregistré. Malheureusement, cette activité n'a pu s'effectuer comme prévue faute de support logistique et de disponibilités financières. Néanmoins, lors de la mission de sensibilisation et d'échange avec les acteurs du secteur minier, tenue à Berberati et Carnot du 06 au 12 juin 2019, l'équipe de la Direction de la Commercialisation en avait profité pour contrôler la production de quelques Agents Collecteurs et Bureaux d'Achat. Mais, cela n'était pas à la hauteur de l'attente. Le second contrôle qui devrait, en effet, avoir plus d'impact serait celui de Boda, au mois de novembre 2019, malheureusement écourté par la mort subite, par arrêt cardiaque, de l'Agent Collecteur **Djibrilla Nouhou**.

2.2.6. Des résultats des exportations officielles 2019 d'Or et de diamants bruts.

Situation des exportations d'Or au 31 décembre 2019

N°	Exportateurs	Entité	Production (en gr)	Valeur Taxable (en F CFA)	IMF	Taxes à l'Exportation			Total taxes/ Exportateur (En F CFA)
						DS	PDSM	REIF	
1	DUNTA	Bureau Achat	4 258,20	76 107 600	2 283 228	951 345	380 538	380 538	3 995 649
2	MMD	Bureau Achat	5 248,59	96 068 140	0	1 200 852	480 341	480 341	2 161 533
3	TRECK MINING	Bureau Achat	52 905,37	906 590 165	9 842 640	11 332 377	4 532 951	4 532 951	30 240 918
4	ALMAZ	Coopérative	7 199,50	116 193 200	1 643 192	1 452 415	580 966	580 966	4 257 539
5	CMC	Coopérative	1 306,30	22 258 100	667 743	278 226	111 291	111 291	1 168 550
6	CMCC	Coopérative	655,40	11 141 800	334 254	139 273	55 709	55 709	584 945
7	CMDC	Coopérative	4 249,11	72 234 870	0	902 936	361 174	361 174	1 625 285
8	COMPTNY	Coopérative	5 367,65	91 250 050	2 278 920	1 140 626	456 250	456 250	4 332 046
9	COMY	Coopérative	446,84	7 596 280	227 888	94 954	37 981	37 981	398 805
10	EBEN-EZER	Coopérative	438,70	7 457 900	0	93 224	37 290	37 290	167 803
11	WINNER	Coopérative	28 642,10	486 915 700	14 607 471	6 086 446	2 434 579	2 434 579	25 563 074
12	WO-ZENGBO	Coopérative	4 857,41	82 575 970	2 477 279	1 032 200	412 880	412 880	4 335 238
13	ADAMAS-SWISS	Fonderie	124 380,30	2 115 421 900	49 108 503	26 442 774	10 577 110	10 577 110	96 705 496
14	KOTTO-MINES	Fonderie	87 331,34	1 486 594 580	17 329 730	18 582 432	7 432 973	7 432 973	50 778 108
15	DSTM	Société Minière	18 669,53	317 382 010	3 913 398	3 967 275	1 586 910	1 586 910	11 054 494
16	IMC	Société Minière	872,30	13 084 500	392 535	163 556	65 423	65 423	686 936
17	MAO	Société Minière	975,10	14 626 500	438 795	182 831	73 133	73 133	767 891
18	MENG	Société Minière	4 824,20	72 363 000	2 170 890	904 538	361 815	361 815	3 799 058
19	THIEN-PAO	Société Minière	1 300,00	19 500 000	585 000	243 750	97 500	97 500	1 023 750
20	TIANG XIANG	Société Minière	836,38	12 545 550	376 367	156 819	62 728	62 728	658 641
21	TIANRUN	Société minière	4 150,37	62 255 550	1 867 667	778 194	311 278	311 278	3 268 416
TOTAL			358 914,69	6 090 163 365	110 545 499	76 127 042	30 450 817	30 450 817	247 574 174

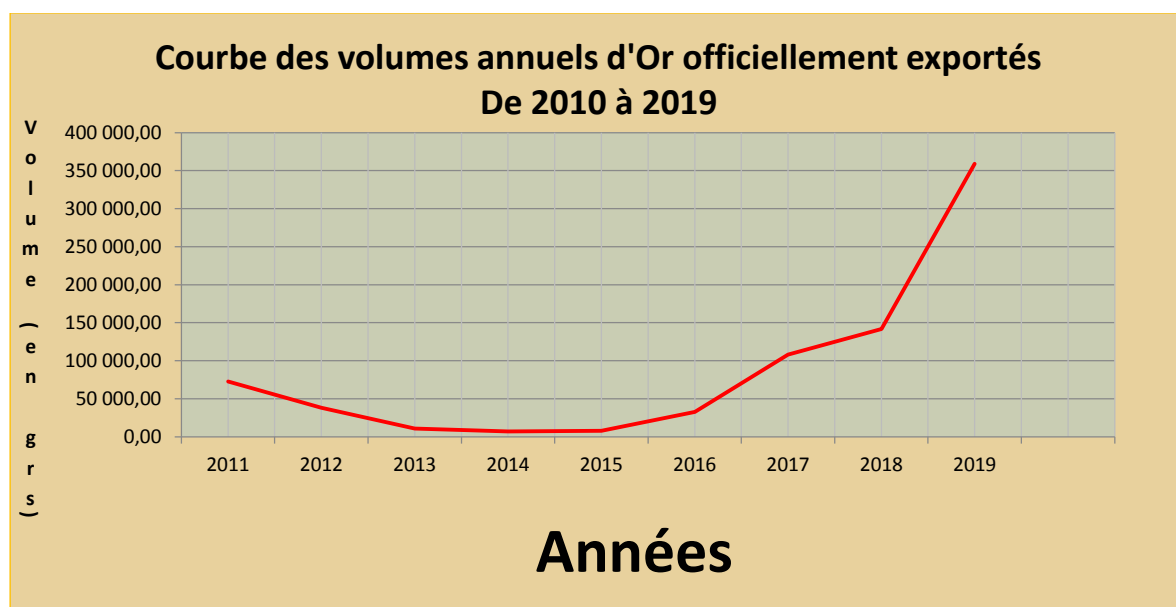
Source : BECDOR

Données officielles des volumes annuels d'Or exporté

Années	Volume officiellement exporté (en gramme)
2010	56 475,70
2011	72 834,51
2012	38 283,66
2013	11 034,10
2014	7 103,77
2015	8 102,63
2016	32 934,78
2017	108 036,87
2018	141 808,27
2019	358 914,69

Unité : en gramme

Source : BECDOR



Situation des exportations de diamants au 31 décembre 2019

N°	Exportateur	Entité	Volume exporté (en carat)	Valeur taxable (en Dollar)	Valeur taxable (en F CFA)	Taxes (en F CFA)					Total Taxes
						IMF	DS	PDSM	REIF	SPPK	
1	BBB	Bureau d'achat	2831,24	1 077 370,28	696 996 272	15 132 173	14 421 402	5 227 472	3 484 981	3 484 981	41 751 009
2	DIAMVILLE	Bureau d'achat	296,15	156 565,66	93 000 000	0	2 092 500	697 500	465 000	465 000	3 720 000
3	MEX	Bureau d'achat	348,9	104 773,57	61 735 846	866 275	1 399 017	463 019	308 679	308 679	3 345 670
4	MMD	Bureau d'achat	6291,25	1 312 582,23	759 714 703	20 508 103	15 384 572	5 697 860	3 798 574	3 798 574	49 187 682
5	SOCADIAM	Bureau d'achat	371,16	127 473,95	73 305 545	2 199 166	1 466 111	549 792	366 528	366 528	4 948 124
6	SUD AZUR	Bureau d'achat	14076,24	2 780 875,24	1 634 368 635	33 076 499	34 016 919	12 257 765	8 171 843	8 171 843	95 694 870
7	TRECK MINING	Bureau d'achat	917,53	188 371,05	109 255 209	3 277 656	2 185 104	819 414	546 276	546 276	7 374 727
8	OD-RC	Coopérative	128,2	36 101,50	41 408 190	0	931 684	310 561	207 041	207 041	1656328
9	GOLDIAM	Coopérative	20,6	34 129,69	20 000 000	600 000	400 000	150 000	100 000	100 000	1 350 000
TOTAL			25281,3	5 818 243,20	3 489 784 400	75 659 872	56 912 737	20 475 523	13 963 941	13 963 941	209 028 410

Source : BECDOR

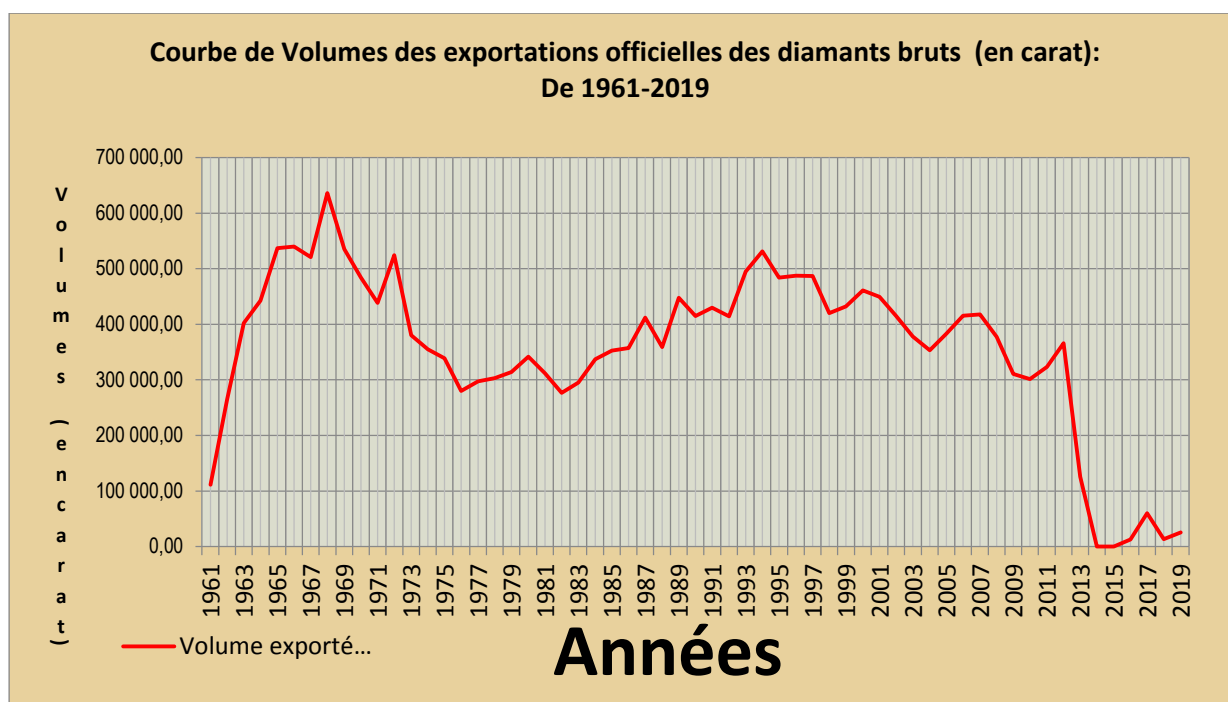
Données officielles des volumes annuels de diamants bruts exportés de 1961 à 2019

Année	Volume exporté (en carat)	Année	Volume exporté (en carat)
1961	111 484,00	1991	429 734
1962	265 418,00	1992	414 277
1963	402 186,00	1993	494 923
1964	442 281	1994	530 992
1965	536 810	1995	484 252,00
1966	539 935	1996	487 359
1967	520 628	1997	486 787,00
1968	635 935	1998	419 967
1969	535 316	1999	432 169,00
1970	483 938	2000	461 004
1971	438 672	2001	449 270
1972	524 102	2002	414 788
1973	380 466	2003	378 000
1974	354 743	2004	353 485,00
1975	338 894	2005	383 295,00
1976	279 828	2006	415 529
1977	297 154	2007	417 691,00
1978	303 008	2008	377 210,11
1979	314 067	2009	310 468,78
1980	341 708	2010	301 557,62
1981	311 903	2011	323 575,30
1982	276 573	2012	365 881,96
1983	295 358	2013	125 872,08
1984	337 150	2014	Stock-Pile -
1985	352 876	2015	Stock-Pile -
1986	357 379	2016	12 641,05
1987	412 224	2017	59 885,44
1988	359 111	2018	80 309,45
1989	447 676	2019	25281,3
1990	414 789		

Unité : en carat **Source** : Direction des données, de la Régulation et du Suivi de la Commercialisation

NB (pour l'année 2018):

- **66737,71 carats** des Stocks-Pile du Bureau d'Achat SODIAM ont été exportés en janvier 2018 ;
- **13571,74 carats** représentent le volume des productions officielles exportées



2.2.7. INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS DES EXPORTATIONS PAR RAPPORT AUX PRÉVISIONS

PREVISION 2019				
	Volume prévisionnel annuel (Diamant en carat ; Or en gr)		Valeurs Taxables = VT (en F CFA)	Total Taxes Perçues (Diamant=6,75%VT; Or=5,25VT)
	Des 5 zones vertes du PK	Stocks-pile		
Diamants bruts	30000	20000	4 250 000 000	286 875 000
Or	250000		4 125 000 000	216 562 500

REALISATION 2019				
	Volume annuel exporté (Diamant en carat ; Or en gr)		Valeurs Taxables = VT (en F CFA)	Total Taxes Perçues (en F CFA)
	Des 5 zones vertes du PK	Stocks-pile		
Diamants bruts	25281,3	0	3 489 784 400	209 028 410
Or	358 914,69		6 090 163 365	247 574 174

TAUX DE REUSSITE				
	Par rapport au volume prévisionnel des 5 zones vertes du PK (pour le diamant) et national pour l'Or.		Valeurs Taxables	Taxes perçues
	Des 5 zones vertes du PK	Stocks-pile		
Diamants bruts	84,27%	0,00%	82,11%	72,86%
Or	143,57%		147,64%	114,32%

D'après l'analyse des résultats, 2019 a été une année de croissance exponentielle en terme de volume officiellement exporté dans la filière or grâce à la reprise des activités de quelques coopératives minières et des déclarations de petites quantités des productions exportées par voie légale de certaines sociétés d'exploitation semi-mécanisée suite à une forte pression de l'administration minière.

Le résultat de la filière diamant est à encouragé car, suite à un seul passage d'une mission de sensibilisation des acteurs, des cris de rappel à l'ordre ont interpellé la conscience de certains acteurs. Mais, le véritable problème de l'heure est l'absence de grands « comptoirs de collecte des pierres, métaux précieux et semi-précieux » crédibles et à fort capital d'exploitation. En outre, un grand nombre de partenaires, pourtant agréés par l'administration minière, exploitent la faiblesse dans l'autorité de l'Etat, mettent en place des réseaux d'achats et d'exportations illicites avec la bénédiction de certains commis de l'Etat, véreux, à l'intérieur et au niveau de nos frontières. L'inefficacité ou l'implication de certains éléments de l'Unité Spéciale Anti-Fraude (USAF) et autres dans les circuits de la fraude en serait l'une des principales causes de la fuite de production par de circuits illégaux.

2.3. Centre de Gestion des Informations Géo-scientifiques et des Statistiques Minières.

D'après les attributions, ce service constitue le centre de collecte, de traitement des données, d'édition des manuels techniques et de bulletins statistiques. En somme, il est la bibliothèque des données géo scientifiques et statistiques du ministère. Mais, c'est un service qui peine à atteindre un niveau de performance de référence, à hauteur des attentes, car il est question de le doter en matériels et organiser les collectes des données en interpellant les Directions Régionales et les services techniques déconcentrés au sens du devoir. En ce moment, le Chef de Service officiellement désigné n'avait pas pris service, car il avait une double entrée, c'est-à-dire nommé en même temps comme Chef de Service et Directeur Régional n° 6 pour lequel il avait opté exercer.

2.3.1. Rappel des attributions du Service

Ce service a pour attributions de :

- Centraliser et conserver les données géo scientifiques dans le domaine des analyses spatiales, les documents et les archives en matières des mines ;
- Tenir les statistiques des données de production commerciale et du fichier minier ;
- Gérer les fiches électroniques du domaine minier ;
- Assurer la maîtrise des outils informatiques de la Direction Générale des Mines.
- Dresser un rapport périodique des activités du service.

2.3.2. Les objectifs à atteindre pour l'année 2019.

Les objectifs pour lesquels nous nous sommes atteler vise à :

- Elaborer les fiches de collecte des données selon les acteurs du secteur minier à vulgariser dans les Services déconcentrés ;
- Numériser tous les documents au niveau du Service du Fichier Minier ;
- Centraliser toutes les données des attributions des titres miniers ;
- Mettre en place un tableau statistique des artisans exploitants et ouvriers miniers ;
- Mettre en place un tableau statistique des diamants de + 5 carats (grosseurs) découverts, dont les informations sont généralement fournies à l'administration des mines par le truchement des Unités Opérationnelles de l'USAF;
- Mettre en place un tableau statistique des saisies ;
- Numériser les données des opérations d'achat et vente des collecteurs et Bureaux d'Achat Import-Export à partir des souches des bordereaux.
- Etablir des Bulletins Statistiques trimestriels de toutes les données techniques engrangées;
- Renforcer le service en personnel et en équipement;

2.3.3. Résultats obtenus

En évaluant les résultats fournis par ce service au courant de l'année 2019, nous estimons l'atteinte des objectifs entre 30 à 35%. Ceci grâce aux appuis de deux Ingénieurs cadres, sollicités et dont le Cabinet avait mis à la disposition de la Direction, en l'occurrence Messieurs **N'GAMBESSO BERI WESSAMBO Clément** et **LIPIA Apollinaire**.

Sur initiative du Directeur des Données, des propositions de fiches de collecte des données, et une « **application** » pour la compilation de toutes les données techniques ont été mises au point par l'équipe des informaticiens du Département et partagées avec le Projet DPAM qui voudra bien faire des suggestions d'amendement, organiser un atelier de validation et d'appropriation avant la mise en route.

En outre, il faut reconnaître que l'organisation pour la collecte des données demeure une grande préoccupation. Par ailleurs, la numérisation des fiches de renseignement des agents collecteurs et quelques agents acheteurs des Bureaux d'achat import-export a été un succès. Aussi, les données de tous les diamants supérieurs à **5 carats** dont les « **messages portés** » sont parvenus au niveau de la Direction sont numérisées dans un fichier Excel. Le tableau ci-dessous résume quelques résultats enregistrés :

Documents scannés et fichiers archivés

Libellé	Nombre de fichiers scannés
Fiches d'identification agents acheteurs	67
Arrêtés portant agréments des agents acheteurs BAIE	27
Agents acheteurs agréés des BAIE	129
Décrets portant agréments des BAIE	22
Fiches d'identification agents collecteurs agréés	158
Patentes agents collecteurs agréés 2019	182
Bordereaux d'achat et de vente 2018_traites	63
Feuilles exportations diamants 2012-2019	51
Feuilles exportations or 2013-2019	137
Laissez-passer d'exportation diamant_2019	2
Laissez-passer d'exportation or_2019	15
Messages portés diamants de grosseurs (+5 cts)	28
Scannages divers	576
Relevés bordereaux traites baie 2019	17
Fichiers des données sur les acteurs miniers	120
TOTAL	1594

Source : Centre de Gestion des Informations Géo scientifiques et des Statistiques minières

3. DES INITIATIVES POUR LA REDYNAMISATION DES ACTIVITES AU SEIN DE LA DIRECTION DES DONNEES, DE LA REGULATION ET DU SUIVI DE LA COMMERCIALISATION ET CONSTATS.

Une collaboration sincère entre les différents services, avec un soutien managérial qui privilégie un échange permanent d'informations est gage de réussite dans le processus de réformes constructives. C'est dans cet esprit que la politique de remise à niveau de la Direction des Données s'inscrit. Mais il faut dire qu'il y a encore du chemin à faire, car il n'est pas donné à tout le monde de résister à certaines contraintes administratives qui frustrant, de fois par erreur d'appréciation, des considérations de nature à jeter l'opprobre sur les uns et les autres, ou des « formules administratives nocives » astucieusement mises en place, visant à briser les efforts de réforme dans certains services pour raison d'intérêt ou de « **placement** ».

4. SUGGESTIONS

- Initier la carte des Agents Acheteurs des bureaux d'achat import-export en vue d'avoir une lisibilité sur le nombre exact de ceux qui sont réellement actif dans la légalité ;
- Initier une nouvelle codification des bordereaux d'achat ;
- Ouvrir des pourparlers avec les institutions compétentes de l'Etat en vue de pouvoir ramener le taux des taxes à l'exportation de la « **Part du Développement du Secteur Minier (PDSM)** » à **0,75%**, voire l'augmenter à **1%** ;
- Renforcer la capacité du personnel en notions d'administration à l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) de Bangui.

CONCLUSION :

Malgré quelques frustrations dans le système de fonctionnement interne de l'administration minière, la Direction des Données, de la Régulation et du Suivi de la Commercialisation reste optimiste du point de vue croissance des rendements des années à venir. Grâce à ses petites réformes internes et sa stratégie d'approche consensuelle avec certains partenaires qu'elle met en confiance, elle a produit ce résultat qui est mis à la vitrine et qui témoigne de son ardeur à ne pas lâcher prise, quel qu'en soit les contraintes. La remise en confiance des acteurs du secteur minier repose sur le sens du devoir, dans le respect des exécutions des attributions et une réelle collaboration au niveau administratif. Le suivi des activités du commerce de nos pierres, métaux précieux et semi-précieux est l'affaire de tous, et atteindra de résultats escomptés que si le personnel forme un bloc et travailler en responsable dans un esprit d'équipe et de patriotisme.

ANNEXES